



Bruxelles, le 1 avril 2005

**CONSEIL DE
L'UNION EUROPEENE**
Secrétariat Général
DG F
- Service de Presse -

INFORMATIONS A LA PRESSE

Conseils des mois d'avril et de juin 2005 à Luxembourg

1) Facilités logistiques au centre Kiem de Luxembourg

Nous avons le plaisir de vous informer que la Présidence luxembourgeoise a décidé de faire bénéficier les journalistes en avril et juin prochains d'un traitement identique à celui pratiqué lors des réunions informelles. Ainsi, les journalistes se verront par conséquent offrir à Luxembourg ces mêmes facilités logistiques, notamment au niveau de l'accès au bar, des boissons, du catering ou des coûts de communications. Il s'agit d'une décision prise, sur notre suggestion, à titre exceptionnel et cette approche sera limitée à la période de la Présidence.

Nous sommes certains que vous serez sensibles à cette délicate attention.

2) Parking Presse

Comme lors des derniers Conseils tenus à Luxembourg, les journalistes pourront se garer **gratuitement** au **centre commercial Auchan** situé à proximité immédiate du nouveau centre de conférences. **80 places** de parking par session seront balisées et réservées au **niveau -3** du centre commercial.

Pour quitter le parking, prenez soit les ascenseurs qui desservent le centre commercial, soit l'escalier qui vous conduit en face du centre de conférences. Veuillez emmener le badge d'accès au parking avec vous.

En effet, dans le centre de presse, il vous sera remis par le service de presse **en échange du ticket d'entrée** un badge d'accès/sortie au parking du centre commercial « Auchan ».

D'autres parkings, payants, sont également disponibles à proximité immédiate au cas où vous ne souhaiteriez pas utiliser le parking gratuit (Foires).

Rue de la Loi, 175 - 1048 Bruxelles
tél. 02/285 63 19 - fax 02/285 80 26

E-mail : press.office@consilium.eu.int

Internet: ue.eu.int

Afin d'éviter des difficultés liées à des stationnements interdits, nous vous invitons donc à recourir à ces possibilités.

3) **Accréditations**

Nous vous rappelons - à toutes fins utiles - les règles relatives à l'accès au centre de presse Kiem qui sont identiques à celles pratiquées au bâtiment Justus Lipsius du Conseil:

- **Journalistes et techniciens déjà accrédités auprès des Institutions européennes**

Carte de presse de la Commission (= carte jaune portant la lettre rouge "P" pour les journalistes, carte rose portant la mention "Presse technique" pour les techniciens).

Pièce d'identité, le cas échéant.

- **Autre cas**

- 1) Une pièce d'identité nationale en cours de validité ou 'un passeport, pour les ressortissants de l'UE.
- 2) Un passeport pour les ressortissants d'Etats non membres de l'UE.
- 3) Une carte de presse en cours de validité **ou** une lettre d'affectation **ORIGINALE** signée par le rédacteur en chef ou le producteur de l'organisation de médias concernée indiquant le statut professionnel du représentant des médias.

(La lettre d'affectation doit être datée de 7 jours au plus avant le début de la réunion et doit contenir **5 renseignements**:

- 1) la date;
- 2) le nom et les coordonnées de l'organisation de médias;
- 3) le nom et les coordonnées du rédacteur en chef;
- 4) le nom du représentant des médias concerné;
- 5) une référence au document d'identité (passeport, carte d'identité, etc.) qui sera présenté en vue de l'accréditation, son numéro et sa validité.

Toute lettre d'affectation qui ne contiendrait pas l'ensemble de ces renseignements ou qui ne serait pas un document original sera rejetée.)

Il est précisé que ces règles s'appliqueront également pour le 25 avril prochain, jour de la signature du traité d'adhésion avec la Bulgarie et la Roumanie. Le Service d'Information et de Presse du gouvernement luxembourgeois fournira en temps utile toutes les informations relatives à cet événement.

4) **Réunions informelles au niveau ministériel**

Nous vous rappelons que ces réunions sont régies par un système d'accréditation particulier,

cf.: <http://www.eu2005.lu/fr/medias/accreditation/index.html>

Nous restons à votre disposition pour toutes précisions que vous pourriez souhaiter.

D.-G. Marro (gsm +32 478 28 25 56)

M. Gilot (gsm +32 475 36 96 64)

Secrétariat Presse à Luxembourg pendant les sessions du Conseil :

Tél. : +352 43 02 81333 **ou** 352 43 02 81452

Fax : +352 43 02 83044